

# COMMUNE de CAUMONT-sur-AURE

## Compte rendu de la séance du conseil municipal du 10 mai 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix mai, à 18 heures, les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Christophe LE BOULANGER, maire.

Date de convocation : 03/05/2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 03/05/2021

Membres en exercice	23
Membres présents et représentés	20
Quorum (8) 1/3 des membres	Atteint
Membres absents et/ou excusés	3
Membres ayant donné pouvoir	0

**Membres présents** : BEZIERS Jean-Marie, BOUVIER Corinne, BROUILLARD Jean-Luc, DUVAL Estelle, FLEURY Rosine, GENNEVIEVE Michel, HANICOT Nathalie, JUEL Madeleine, LARUE Serge, LAURENT Gilles, LEJEUNE Michel, LEPREVOST Carine, LESENECHAL Marie-Josèphe, MAHE Roger, MOREAU Bérengère, PERALDI Sandra, PORET Michel, ROHAUT Thierry, VAUGELADE Martine.

**Membres absents** : DESFAUDAIS Prisca

**Membres excusés** : THOMAS Jean-Paul, HYAU Samuel,

**Membres ayant donné pouvoir** : NEANT

**Secrétaire de séance** : DUVAL Estelle

### Approbation du compte rendu de la réunion du conseil du 12/04/2021

Observations du conseil : Néant

Compte rendu approuvé par les membres présents lors de la séance du 12/04/2021.

### Ajout points à l'ordre du jour

Le maire sollicite l'autorisation d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Réalisation d'un contrat de prêt PSPL d'un montant de 450 000 € près de la CDC – Réhabilitation ancienne école maternelle en maison citoyenne

**Décision du conseil** : adopté à l'unanimité.

### Administration générale

### 1. Pré-Bocage Intercom - Prise acte Rapport d'Orientation Budgétaire 2021

Le maire présente au conseil le ROB 2021 transmis par de la Cdc PBI.

**Décision du conseil** : prend acte du ROB de la Cdc PBI. Adopté à l'unanimité.

### 2. Pré-Bocage Intercom – Prise de compétence « Organisation de la Mobilité »

Le maire informe le conseil que le conseil communautaire de la Cdc PBI, lors de sa séance du 17/02/21, a décidé une modification statutaire en introduisant l'exercice de la compétence « Organisation de la Mobilité » (délibération N°20210317-4).

**Décision du conseil** : Adopte cette modification à l'unanimité.

### 3. Prise en charge des dossiers INOLYA

**Observation du maire** :

M. GENNEVIEVE, maire délégué de La Vacquerie, est le représentant désigné par le conseil.

**Observations du conseil** :

M. PORET : après différents contacts avec INOLYA, concernant les dégradations sur l'ensemble des Résidences sises à Caumont (Rés. Gal Huebner, du 8 Mai, des Jardins, immeuble rue Thiers), programmer une réunion de travail avec la commission des travaux, représentée par M. ROYAUT, adjoint au maire, et les services d'INOLYA, pour envisager, conjointement, des travaux de réaménagement des espaces publics. **A suivre.**

M. MAHE : présenter les propositions de la commune aux résidents concernés en septembre ou octobre prochains. **A suivre.**

Mme VAUGELADE : pas de jeux pour les enfants sur le terrain de boules de Livry. Les crédits restant sur le compte du Comité des fêtes de Livry (association éteinte) pourraient financer l'achat de ces jeux. **A suivre.**

## Budget/Affaires sociales

### **4. Réalisation d'un contrat de prêt pour le financement des travaux de réhabilitation de l'ancienne école maternelle en maison citoyenne**

Le maire présente au conseil le projet de financement suivant :

- **Organisme bancaire** : la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre des prêts au secteur public local (PSPL)
- **Montant** : 450 000,00 €
- **Durée de la phase de préfinancement** : 12 mois
- **Durée d'amortissement** : 20 ans
- **Périodicité des échéances** : trimestrielle
- **Taux d'intérêt annuel fixe** : 0,82 %  
*Ce taux d'intérêt, actualisé mensuellement par la Caisse des Dépôts, est compris entre le plancher de 0% et un plafond de 1,68% et est donc susceptible de varier jusqu'à l'émission du contrat. En conséquence, le taux effectivement appliqué sera celui en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt.*
- **Amortissement** : échéance prioritaire (intérêts différés)
- **Typologie Gissler** : 1A
- **Commission d'instruction** : 0,06% (6 points de base) du montant du prêt

#### **Décision du conseil** :

Renégocier avec le Crédit Agricole (partenaire sur le projet Micro-Folie à hauteur 10 000 €).

Donne son accord pour signer avec le Crédit Agricole si celui-ci s'aligne sur le taux proposé par la Caisse des Dépôts et Consignations. Si taux plus élevé, le conseil retient la proposition ci-dessus. **A suivre.**

## Affaires scolaires – Martine VAUGELADE

### **5. Adhésion à l'Association Nationale des Elus du Sports (ANDES)**

Afin développer le sport dans la commune, il conviendrait d'adhérer à l'association ANDES.

En effet, les buts définis par cette association regroupant l'ensemble des élus en charge du sport, sont de nature à aider et promouvoir les échanges entre communes dans un souci de bonne gestion et de partage des expériences en matière d'investissement et de fonctionnement.

Les objectifs principaux de l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport (ANDES) sont :

1/ De resserrer les liens et de renforcer les échanges entre les communes par l'intermédiaire de leurs élus chargés des sports et de l'animation sportive, afin de favoriser le partage des expériences en matière de développement des activités sportives sur la plan communal, départemental, régionale et national.

2/ D'assurer la défense des intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, de ses membres en toute matière relative aux activités et infrastructures sportives, y compris par voie d'action ou d'intervention en justice.

3/ D'assurer la représentation collective de ses membres auprès de l'Etat, du mouvement sportif, des organismes d'aménagement des normes des équipements sportifs et d'homologation des enceintes sportives et de sécurité des manifestations sportives.

4/ De constituer un organe de réflexion consultatif en matière de gestion, d'organisation des activités physiques et sportives, de concertation et négociation avec tous les organismes ayant une influence sur la vie sportive communale. Le montant annuel des cotisations est fixé par les statuts en fonction du nombre d'habitants par commune, auquel une pondération de 30 % est appliquée sur le montant total.

De 1 000 à 4 999 habitants : 110 €

En conséquence, pour notre commune la cotisation annuelle s'élèvera à **110,00 €**.

L'adhésion de la commune permettra de bénéficier de l'ensemble des services de l'ANDES.

D'autre part, il convient de désigner le représentant de la commune auprès de l'ANDES.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**Dit** que la commune adhère à l'association de l'ANDES et s'engage à verser la cotisation annuelle correspondante, soit 110,00 €,

**Dit** que Mme Martine VAUGELADE, adjointe au maire représentera la commune auprès de cette même association.

**Décision du conseil** : Adopté à l'unanimité.

**Observation du conseil** :

Transmettre cette info aux associations.

Ecole de musique du Pré-Bocage : recenser les personnes intéressées par des cours de musique, le nombre d'enfants de Caumont-sur-Aure qui suivent des cours de musique et voir pour regrouper sur un même site les cours et le solfège. **A suivre.**

**Compte rendu de la commission scolaire du 15/04/21**

Renouvellement de la convention tripartite « restauration scolaire » entre le Département/Collège et la commune, le prix des repas facturé à la commune passerait de 2,85€ à 3,10€. A la demande de Mr LE BOULANGER, cette augmentation pourrait s'étaler sur 2 rentrées successives. **A suivre.**

**Développement économique/Communication**

**6. Compte rendu**

Dates à retenir

**2021**

19 mai : Rencontre avec le secteur économique

25 mai : Coupure d'électricité de 9h30 à 10h

05/06 juin : Regards croisés – Les artisans d'art ouvrent leurs portes – Ateliers Recycl'et Bois

Du 05 juin au 13 juin : Expo de peinture – C'est ben biau tout ça – Sous les halles de Caumont

20 et 27 juin : Elections

04 juillet : Les élégantes du Pré-Bocage (rassemblement voitures et motos anciennes PBI), organisé par l'UCIA.

**Urbanisme/Patrimoine/Défense incendie – Michel PORET**

**7. Acquisition terrains consorts NIZOUX**

Le maire expose que l'objet de la présente acquisition est un terrain situé rue Thiers à Caumont-l'Eventé, cadastré section AB 51-52-236-238 d'une superficie de 14 262 m<sup>2</sup>.

**Une offre à 70 000,00 €** net vendeur a été transmise aux propriétaires qui acceptent de vendre au prix proposé.

**Décision du conseil** : Adopté à l'unanimité.

**Observation du conseil** :

Faire une offre pour l'acquisition du terrain cadastré AB 241, sis à Caumont, propriété de Mme Hélène LEREDDE et de M. Jean-Pierre LEREDDE. **A suivre.**

Voir pour créer un passage piétons/vélos entre les parcelles de l'indivision NIZOUX (en rouge) et la rue de la mairie. **A suivre.**

**En rouge, parcelles NIZOUX :**

AB 238 : 8 702m<sup>2</sup>

AB 51 : 5 060m<sup>2</sup>

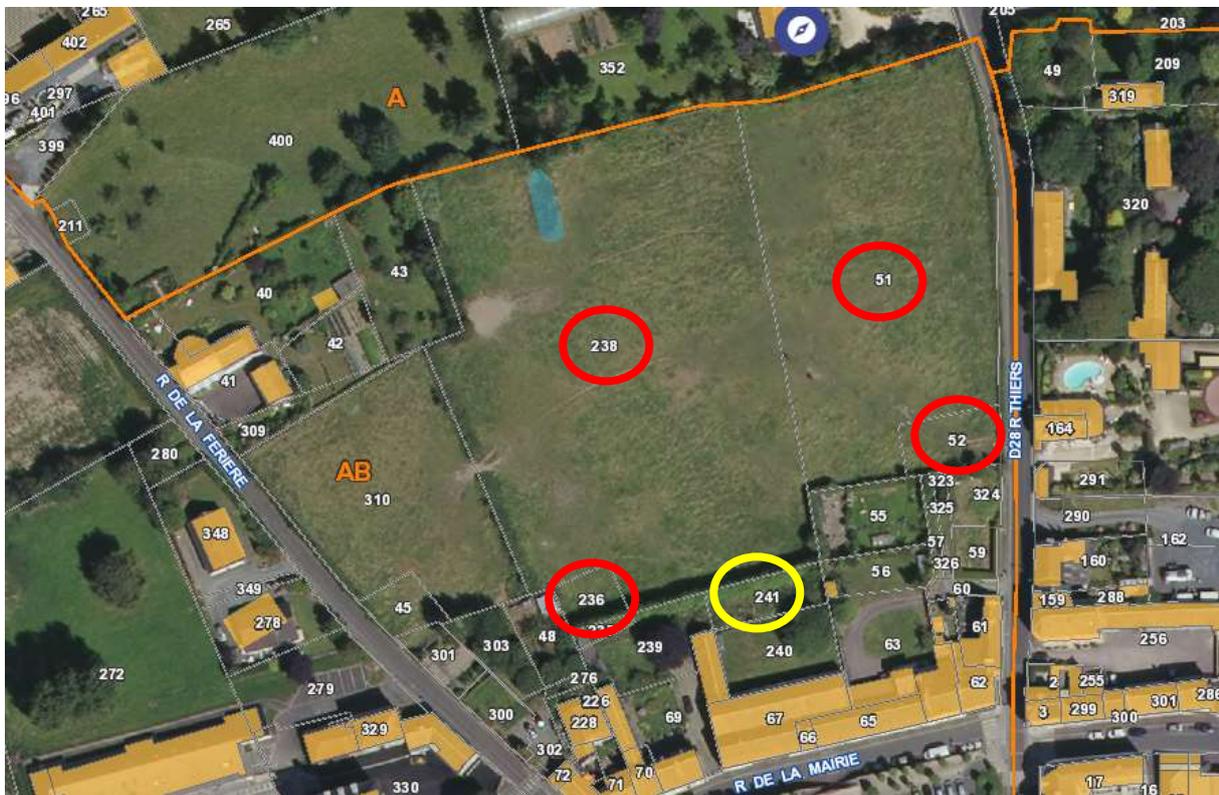
AB 52 : 317m<sup>2</sup>

AB 236 : 183m<sup>2</sup>

**14 262m<sup>2</sup>**

**Pour info, en jaune, parcelle LEREDDE (vendeur) :**

AB 241 : 292m<sup>2</sup>



## 8. Convention pour le contrôle des branchements d'assainissement collectif

### Observations du conseil :

Accord l'unanimité sur le principe de confier cette mission à la SAUR.  
Affiner la convention et la présenter au prochain conseil. **A suivre.**

## 9. Protection incendie

### Création de poteaux incendie

Réception de quatre devis transmis par la SAUR :

- La Vacquerie – D71/116 : 3 526,00€ HT, soit 4 231,20 € TTC
- Caumont – La Maison Blanche : 3 465,13 € HT, soit 4 158,16 € TTC
- Caumont – La Tringale : 3 526,00 € HT, soit 4 231,20 € TTC
- Caumont – La Brasserie : 3 526,00 € HT, soit 4 231,20 € TTC

Devis en attente : **à suivre**

- Livry – Les Landes
- Caumont – Eglise

### Décision du conseil :

Retient les quatre devis énumérés ci-dessus pour un montant total de **10 517,13 € HT, soit 12 620,56€ TTC.**

## 10. Cession d'un chemin Livry

Le maire fait part au conseil de la demande de l'indivision HALLEY Franck, domiciliés La Barquetière à Livry, d'acquérir pour 1 euro symbolique le chemin rural communal cadastré 372 E0510.

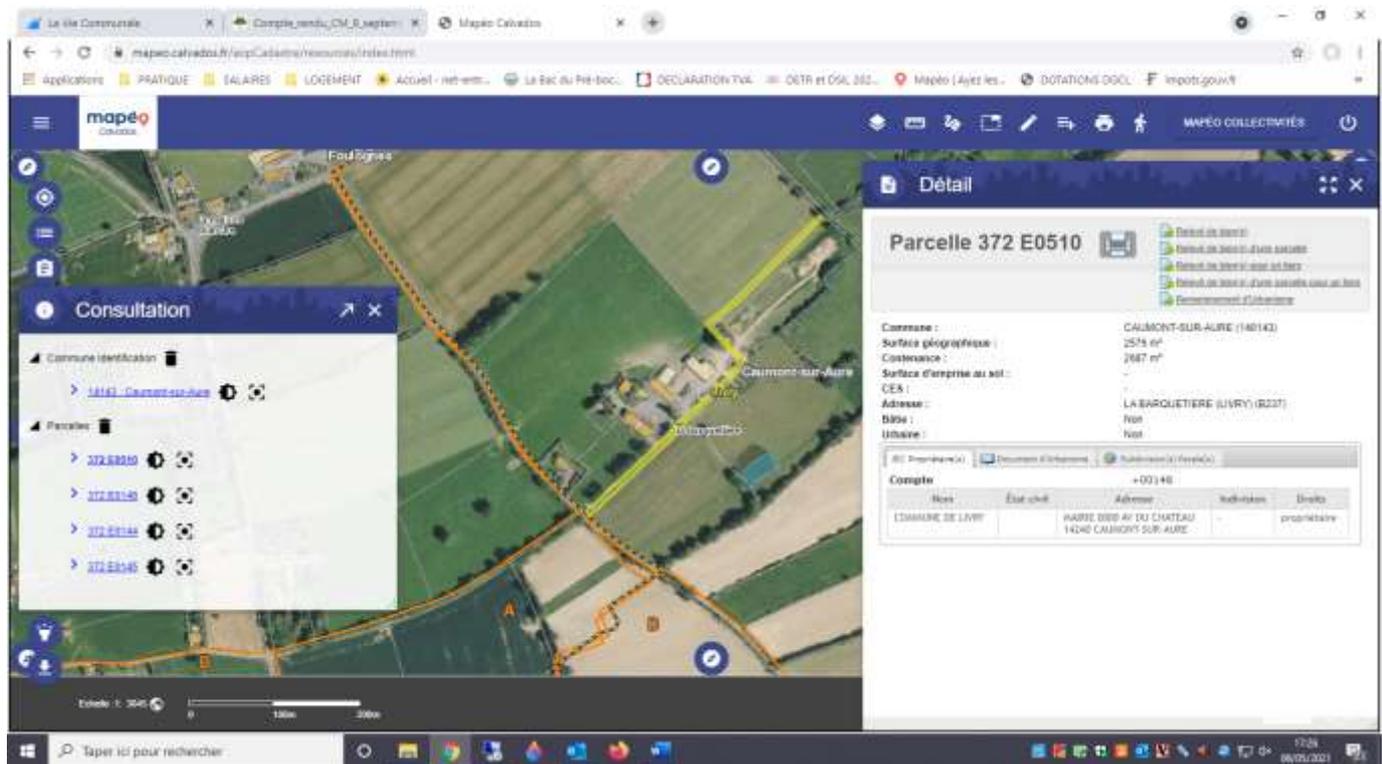
**Considérant** que ce chemin situé sur le domaine privé de la commune ne dessert que les propriétés de l'indivision HALLEY,

**Considérant** que ce chemin n'a pas d'usage public depuis plus de 30 ans,

Il est proposé au conseil d'approuver la désaffectation à l'usage de public la portion de 2687m<sup>2</sup> du chemin rural précité, cadastré 372 E0510, et de confirmer la vente au prix de 1 € symbolique, au profit de l'indivision HALLEY.

Les frais d'actes notariés et de bornage seront à la charge de l'acquéreur

**Décision du conseil :** adopté à l'unanimité.



## Travaux – Thierry ROHAUT

### 11. BACER du Pré-Bocage – Entretien des sentiers de randonnées à Livry

Madame Nathalie HANICOT, adjointe au maire, directrice générale de la BACER du Pré-Bocage, n'a pas pris part à la délibération.

Le maire présente au conseil le devis établi par la BACER du Pré-bocage, à Caumont-l'Eventé 14240 Caumont-sur-Aure, pour l'entretien des sentiers de randonnée sur la commune de Livry pour l'année 2021.

Ce devis comprend :

- un passage par an pour 5 chemins (Le Moulin de Livry, Le Pont Mulot « La rue de Villers », Tournebride « Fourneau », Motte « Le St Martin Le Vieux » et Chemin des Cerisiers, pour 2 357 mètres
- deux passages par an pour 8 chemins (Le Moulin « de Parfouru à la Bergerie », Delaunay à la Rousselière, La Mirrierie, La Paumerie, Le Mesnil à Mitrecamp, La Triquetterie, Bricquessard et Anctoville) pour 5 186 mètres,

**Pour un montant de 3 945,99 €**

**Décision du conseil :** Adopté à la majorité des voix (abstention de Mme HANICOT, adjointe au maire, directrice générale de la BACER du Pré-Bocage).

#### **Observations du conseil :**

Mme VAUGELADE : recensement des chemins et circuits à confier éventuellement à un stagiaire en BTS Tourisme. **A suivre.**

Mme PERALDI : contactera Mme Françoise BECQUET pour établir une carte détaillée des circuits. **A suivre.**

### 12. Création d'une station d'assainissement non collectif à l'ancienne école de Livry

Exposé suite au rendez-vous avec l'entreprise AEVA Assainissement, représentée par Mme NOQUET, sises à La Vacquerie.

#### **Décision du conseil :**

Voir avec Mme MORVAN CAVAROS, coordinatrice enfance-jeunesse, Les Francas, à Caumont pour déterminer le nombre d'enfants et d'intervenants présent dans les locaux de l'ancienne école de Livry et la fréquence d'utilisation. **A suivre.**

### 13. SDEC Energie – Renouvellement de 8 lampadaires de plus de 30 ans Résidence Général Huebner à Caumont

Le maire donne lecture du courrier transmis par le SDEC Energie à Caen, en date du 08 avril 2021, pour le renouvellement des ouvrages d'éclairage public les plus anciens.

Projet : renouvellement de 8 lampadaires de plus de 30 ans à la Résidence Général Huebner à Caumont-l'Eventé

Coût du projet : 5 127,10 € HT soit 6 152,52 € TTC

Coût à la charge de la commune : 2 563,55 € HT

Décision du conseil : Adopté à l'unanimité.



● Lampadaire à renouveler

### 14. SDEC Energie – Renouvellement de 14 foyers en LED Résidence du 8 Mai à Caumont

Le maire donne lecture du courrier transmis par le SDEC Energie à Caen, en date du 04 avril 2021, pour le renouvellement de 14 foyers en LED.

Projet : renouvellement de 14 foyers en LED à la Résidence du 8 Mai à Caumont-l'Eventé

Coût du projet : 6 154,60 € HT soit 7 385,52 € TTC

Coût à la charge de la commune : 4 000,49 € HT

Décision du conseil : Adopté à l'unanimité.



● Foyers à renouveler

### 15. Entreprise MONTORY – Peinture du logement communal sis Le Mont-Pied à Caumont

Le maire présente au conseil le devis établi par Angélique MONROTY, Pictorisa Peinture, à La Vacquerie, pour la réfection de 5 fenêtres du logement communal sis Le Mont-Pied à Caumont-

l'Eventé, pour un montant de **925,00 € TTC**.

**Décision du conseil** : Adopté à l'unanimité.

**Observations du conseil** :

Mme DUVAL : Location éventuelle de ce logement à M. Hervé DUBOURGUAIS, mais :

- Logement éloigné du centre bourg,
- Cabine de douche étroite,
- Chambre à l'étage,
- Terrain non clos

Voir avec sa tutrice avant la signature d'un bail. **A suivre**

## 16. Travaux complémentaires à la salle des fêtes de La Vacquerie

Le maire présente au conseil les devis transmis pour la rénovation de la salle des fêtes de La Vacquerie, à savoir :

- Arnaud GODEY, plomberie-chauffage, à Caumont-l'Eventé : vidange + dépose des radiations acier + repose et remise en eau + modification installation : 1 682,80 € HT, soit **2 019,36 € TTC**,
- Patrick RENAULD, peinture, à Ste Honorine de Ducey : peinture des murs et des radiateurs : 5 033,20 € HT, soit **6 039,84 € TTC**.

**Décision du conseil** : adopté à l'unanimité.

**Observations de M. ROHAUT** :

Salle des fêtes de La Vacquerie : convocation des différentes entreprises intervenant sur le site pour établir un planning des travaux. Date butoir de fin des travaux : 23/11/2021 (repas des aînés).

Cimetière :

- Réorganisation des cimetières en collaboration avec M. JOLY MORVANT, secrétaire de mairie,
- Création d'un groupe de travail, y associer le service espaces verts,
- Repenser le jardin des souvenirs. **A suivre.**

## 17. Médiathèque : convention de mandat avec la SHEMA pour le marché « Mobilier »

Dans le cadre du projet de réhabilitation et d'extension de l'ancienne école maternelle en maison citoyenne, dont le mandat public a été attribué à la SHEMA, par délibération en date du 13/01/2020, le maire propose de conclure un avenant à la convention de mandat initiale pour permettre à la SHEMA de mener la consultation concernant l'acquisition du mobilier de la médiathèque jusqu'à son terme.

**Coût prévisionnel : 3 000,00 € HT, soit 3 600,00 € TTC**

**Décisions du conseil** :

- Adopté à l'unanimité.
- Demande de subvention pour le marché « Mobilier » (devis en attente). Le conseil, à l'unanimité, donne un accord de principe pour la prise d'une délibération sollicitant une subvention la plus élevée possible.

### Intercommunalité

## 18. Compte rendu

Exposé. En annexe.

**Observations du conseil** :

Dépôts sauvages : voir pour l'installation de caméras de chasse à des endroits stratégiques. La gendarmerie assure un suivi complet de la procédure si les individus, ou leur identité, sont identifiés ou identifiables. **A suivre.**

## 19. Affaires diverses

**Résidence de l'Ancienne Gare**

Lors de la séance du 19/04/21, le conseil municipal a décidé d'augmenter le nombre de parcelles de la dernière tranche et de fixer de nouveaux prix de vente.

Melle LECHEVALIER, intéressée par une de ces parcelles, avait eu en sa possession l'ancien découpage avec les anciens prix de vente, en l'occurrence :

- Lot N°3 de 660m<sup>2</sup> au prix de 34 320 € TTC, soit 52,00 €/m<sup>2</sup>

Prix et surface actuels :

- Lot N°3 de 480 m<sup>2</sup> au prix de 32 100,00 € TTC, soit 66,87 €/m<sup>2</sup>

Le maire propose au conseil de se prononcer sur un prix de vente à 28 000 € TTC, soit 58,33€/m<sup>2</sup>,  
Le conseil municipal, part 14 voix pour, 4 contre (M. ROHAUT, Mme MOREAU, Mme JUEL et M. LAURENT) et 2 abstentions (Mme LESENECHAL et M. LARUE), accepte cette proposition.

### **Elections des 20 et 27 juin 2021**

Point sur le calendrier des présents.

### **Distribution de l'Echo-montais sur Livry**

Assurée par M. LEFORTIER, agent communal, le 14 juin 2021.

### **Recrutement de personnel**

Contrat aidé : réception de 5 CV (3 personnes domiciliées sur la commune, 1 au Perron et une à Villers) ; Entretien les 17 et 19 mai prochains. **A suivre.**

Adjoint du patrimoine : en cours.

### **Elections départementales**

Mme DUVAL : candidate aux élections départementales pour le canton des Monts d'Aunay avec M. Patrick SAINT-LÔ.

### **Prochaines réunions**

Réunion préparatoire : mercredi 02 juin 2021 à 18h, à Caumont.

Réunion du conseil : lundi 14 juin 2021, à 20h, salle du conseil de Caumont.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35.